Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260302-2026_06-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Montfort sur Meu

Commune de

35137

Nombre de conseillers		
En exercice	:	23
Présents	:	19
Représentés	:	2
Votants	:	21

Registre des délibérations
Réunion du conseil municipal
2 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de **PLEUMELEUC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la **présidence** de Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 24 février 2026
Date d'affichage de la convocation : 24 février 2026

Étaient présents :
M. FOUVILLE, Maire, Mme BÉTHUEL, M. RAMIREZ, Mme BEBIN, M. HEUZE adjoints, M. PERRIGAULT, Mme MULTON, Mme PATRU, M. AUFFRAY, M. PESCOSOLIDO, Mme CHEVANCE, Mme AUBAULT, Mme YOUBOU, M. MARIÉ, Mme JOALLAND, Mme CHERRUET, M. HERBRETEAU, Mme LE NABOUR, M. MOUTON-PEROTIN.

Étaient absents :
Mme GUIVARCH
M. REHEL

Étaient représentés :
M. LEDUC donne pouvoir à Mme CHEVANCE
M. BOISSEL donne pouvoir à M. MOUTON-PEROTIN

Monsieur HEUZE a été désigné pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance.**

※ ※ ※

Délibération 2026-06- Finances – Affectation des résultats 2025 du budget principal

Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire, rappelle que l'instruction budgétaire et comptable M57, applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux prévoit, après l'approbation du compte administratif par le Conseil Municipal, un dispositif spécifique d'affectation budgétaire en section d'investissement de la totalité ou d'une partie de résultat de fonctionnement de l'exercice précédent.

Le résultat de la section de fonctionnement est, conformément à l'instruction comptable et budgétaire M57, affecté en priorité à la couverte du besoin de financement dégagé par la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser.

L'affectation s'avère possible dès lors que le résultat de fonctionnement de clôture est excédentaire.

La situation financière du compte administratif 2025 du budget principal, qui a été présentée au cours de la séance fait apparaître les résultats suivants :

A) La clôture de l'exercice 2025 :

1) En section de fonctionnement :
- Le total des recettes de l'année s'élève à : 3 708 552.31€

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260302-2026_06-DE

- Le total des dépenses de l'année s'élève à : 3 394 551.37€

Le résultat de clôture, en fonctionnement, s'élève donc à + 314 000.94€

2) En section d'investissement :

- Le total des recettes de l'exercice atteint (A) : 3 751 667.28€ (excédent d'investissement 2024 reporté inclus)
- Le total des dépenses de l'exercice atteint (B) : 2 754 882.09€

Soit un solde positif d'exécution de la section d'investissement de : 996 785.19€

Solde des restes à réaliser 2025 (C) : **-1 143 557.16€**
(Restes à réaliser recettes d'investissement : 2 411 120.24€- Restes à réaliser dépenses d'investissement : 3 554 677.40€)

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 314 000.94€ conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement 2025	
Résultat de l'exercice 2025	314 000.94€
Résultat à affecter	**314 000.94€**
AFFECTATION	
En réserve sur le compte 1068	**314 000.94€**
Report en section de fonctionnement sur le compte 002	**0.00€**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **APPROUVER** l'affectation des résultats telle que présentée à l'Assemblée
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Michel HEUZE

Le Maire,
Yannick FOUVILLE